

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2019040002	14/06/2019

Référence de la décision : A/PM/2019-06-297

Modification du certificat de sécurité parties A et B de la société TRANSDEV RAIL :

A été modifiée le certificat de sécurité de la société TRANSDEV RAIL, afin de tenir compte du changement de nom (anciennement CFTA) et d'assurer des circulations de trains à vocation historique sur la section de ligne Pontrieux-Paimpol, et ce, en plus des services de transport ferroviaire de passagers sur les lignes Guingamp-Paimpol et Guingamp-Carhaix.

Cette modification du certificat de sécurité ne change pas la date de fin de validité qui reste fixée au 22 janvier 2023.